



L'INFO

Semaine 36

Du 1^{er} au 7 septembre 2025

Édito :

L'accès aux soins en dépit des satisfecits gouvernementaux ne s'améliore pas : fermetures ou menaces de fermetures définitives ou transitoires , « réorganisation » et « régulation » qui tentent de masquer des restrictions. Il est aussi également menacé par les mesures que le gouvernement tente de passer en force (augmentation des franchises, réduction de l' Aide médicale d' État, réduction de la prise en charge de Affections Longue Durée). Les oppositions sont multiples et rassemblent largement (voir plus bas). Mais les communiqués utiles pour convaincre ne suffisent pas : la mobilisation des usagers, des personnels de santé est nécessaire et indispensable. Rejoignons les initiatives des 10 et 18 septembre dans tout notre pays, et du 16 septembre à Nantes pour les Pays de la Loire pour faire connaître et rassembler autour de nos propositions et la pétition nationale interorganisation « la Sécu , c'est vital !

jean-luc landas.

Sommaire :

- **L'écho des comités : pages 2 à 4**
- **Autres infos locales : page 5**
- **Dossiers : pages 5 à 7**
- **Culture et santé : page 8**

La campagne « la Sécu c'est vital ! »

L'appel à mobilisation de la Convergence des services publics

[Appel-Secu-2025](#)

Des nouvelles de la [pétition](#)

167 signatures recueillies par l' ADEMAT-H à Remiremont, 70 par l' ADSP lors de la journée des associations de Luçon, des dizaines sur le marché de Concarneau , 4000 lors des permanences du comité de Sarlat devant l' hôpital !!!

L'écho des comités :

LES INITIATIVES À VENIR

GUINGAMP



AMILLY : samedi 20 septembre à 14h30

Conférence-débat avec Pascale Martin : Agir pour la santé mentale des femmes.

Le collectif "Notre santé, notre Hôpital, on y tient" et "Femmes solidaires du Montargois" accueilleront Pascale Martin, féministe, ex-députée, co-autrice du rapport : Agir pour la santé mentale des femmes , agir pour la société

Stress, souffrances, épuisement, burn out, addictions, suicides..... L'augmentation des troubles de la santé mentale est patente. Ils se classent au 3ème rang des affections les plus courantes selon l'OMS. Une personne sur quatre, en moyenne, y sera confrontée au cours de sa vie.

Grande cause nationale 2025, la protection de la santé mentale est devenue une préoccupation majeure. **Mais quelles sont les avancées ?**

Pascale Martin nous parlera des spécificités féminines non prises en compte, et des périodes de vulnérabilité dans la vie des femmes nécessitant un meilleur accompagnement.

Son rapport formule 25 recommandations pour améliorer la santé mentale des femmes autour de plusieurs axes : déconstruire les stéréotypes, lutter contre les inégalités, mettre l'accent sur la prévention... Nous aurons ainsi l'occasion d'échanger sur les réponses à apporter, en particulier dans notre territoire du Montargois.



LES INITIATIVES HEBDOMADAIRES DEVANT L'HÔPITAL

jeudi 16H00 : Sarlat
vendredi 17h00 : Marmande
vendredi 18h00 : Luçon

REMIREMONT

Fin de semaine chargée pour Ademat-H

Présents au marché artisanale de Pouxieux vendredi soir et au forum des assos à Remiremont. Très nombreux et chaleureux contacts:

64 adhésions 2025 réalisées.

183 signatures recueillies pour la Pétition pour le maintien du centre départemental de dépistage des cancers des Vosges.



APT

À son tour, le comité des usagers de l'hôpital d'Apt saisit le tribunal administratif

[l'article](#)

LUÇON

la radio Alouette retrace la mobilisation des citoyennes et des citoyens du Pays de Luçon menée depuis 4 ans à l'initiative de l'ADSP pour exiger le maintien du service d'urgence et de l'hôpital territorial

[l'article](#)

Les services d'urgence de Mayenne et Château-Gonthier menacés

Si vous ne vous en souveniez pas, la pluie presque automnale vous aura ramené à la réalité : c'est la rentrée. L'actualité politique accompagne elle aussi la baisse de luminosité .

Aurons-nous bientôt un nouveau ministre de la santé ? Le 13ème depuis mai 2017 ? Sans doute. Et à la limite, peu importe tant la situation, malgré les promesses, les engagements de toutes natures a continué à se dégrader cet été : de nombreuses nuits sans AUCUN SMUR dans le département, une fermeture pendant une dizaine de jours de la maternité du CHNM, la fermeture de son SMR (ex-SSR).... n'en jetons plus.

Et puis, il y a quelques jours, ces quelques lignes sibyllines dans Hospimédia, journal national numérique traitant de l'ensemble des questions de santé : " L'offre de médecine d'urgence est révisée dans le projet de santé des Pays de la Loire_". Et un peu plus loin : " L'ARS a ainsi proposé, dans son avis de consultation d'ajouter deux implantations d'antennes de médecine d'urgence pour le département de la Mayenne_".

Il y a des conditionnels qui valent indicatif.

Cela signifierait - mais on va sûrement nous démentir - que Mayenne et Château-Gonthier perdraient leur Service d'Accueil d'Urgence tel qu'il existe aujourd'hui et n'auraient plus qu'une "antenne" fonctionnant seulement de 8h à 20h. Plus qu'un seul SAU 24/7 à Laval.

L'expérience est menée en Sarthe où il n'existe plus qu'un seul Service d'Accueil d'Urgence 24h sur 24, au Mans.

Non seulement cette solution ne résoudrait aucun des problèmes sur le fond, mais elle pérenniserait la situation de crise que nous vivons depuis de (trop) nombreux mois au lieu de trouver des solutions pour en sortir.

C'est d'autant plus inacceptable pour nous que TOUS les ministres qui se sont succédé en Mayenne, de Jean Castex à Yannick Neuder en juillet, en passant par Catherine Vautrin il y a 18 mois, nous ont TOUS garanti qu'il n'était pas question de n'avoir qu'un seul Service d'Accueil d'Urgence pour l'ensemble du département.

Qui peut-on croire ?

Raison de plus, s'il en était besoin pour aller demander ce qu'il en est réellement à l'ARS à NANTES le 16 septembre prochain. Nous devons être nombreux, aux côtés des soignants pour dire notre colère, notre refus d'accepter toujours plus de fermetures, de pénuries, de mise en danger de la population.

Inscrivez-vous ! La situation vaut bien de sacrifier une journée de son temps. C'est gratuit. Nous avons besoin les uns des autres pour maintenir notre hôpital et notre système de santé ! Inscrivez-vous. Faites-le tout de suite !

NANTES ARS MARDI 16 SEPTEMBRE 2025

transport par car pris en charge par l'association : Mayenne 8:00 / MAYENNE 18:00

[l'inscription](#)

Autres infos locales :

PARIS

Le Centre d'Accueil et de Crise Ginette AMADO doit vivre à Paris, 17 rue Garancière, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

[l'argumentaire et la pétition](#)

AUXERRE

manque de psychiatres : un site menacé de fermeture , le personnel et les patients inquiets alertent la population

[l'article](#)

Dossiers :

SÉCURITÉ SOCIALE

Dans le cadre du 80ème anniversaire de la Sécu, le journal électronique ReSPUBLICA a décidé de faire des podcasts et des articles sur la Santé (au sens de sa définition de 1946 à l'OMS) et la Sécurité sociale. Voilà l'article dans le premier numéro de rentrée écrit par un haut fonctionnaire de la Sécurité sociale passé par l'EN3S.

[Santé - Plan d'austérité Bayrou 2026 - ReSPUBLICA](#)

les mesures d'économie sur les dépenses de santé

la revue de presse de l' Association de Sauvegarde des Hôpitaux et de la Santé dans les Hautes-Pyrénées (ASHSH)

Florilège de l'indignation.

=> **UFC-Que Choisir** : [le-gouvernement-veut-augmenter-l-impot-sur-la-maladie-](#)
(21/07/2025)

"Alors que François Bayrou annonce un effort colossal de près de 44 milliards d'euros pour redresser les finances publiques en 2026, 5,5 milliards doivent spécifiquement être économisés dans le domaine de la santé. Et à travers ce chiffre majeur, un principe dangereux s'installe dans le débat public : la « responsabilisation » des patients. Derrière cette rhétorique se cache en réalité une logique brutale et immorale : faire payer les malades."

=> **France Assos Santé** : [discours-de-francois-bayrou-responsabiliser-les-usagerssans-leur-en-donner-les-moyens/](#) (16/07/2025) ou le communiqué [ici](#).

=> **Nicolas Da Silva (chercheur Paris 13)** :

[Pour le gouvernement Bayrou, le malade est présumé coupable | Alternatives Economiques](#) (18/08/2025)

"Ce type de réforme accélère le délitement du lien social. Les patients ne sont pourtant pas responsables de leur état de santé, ni des dépenses afférentes. Les soins remboursés sont prescrits par un professionnel. La focalisation sur les comportements individuels, présumés abusifs, occulte les vraies raisons de la situation financière du système de santé."

[projet-de-francois-bayrou-sante-dangereux/00116108](#) (05/09/2025)

"La spécificité du plan d'économie proposé est qu'il vise directement les plus malades. Le doublement des franchises et participations ainsi que de leur plafond [pèsera plus fortement](#) sur les titulaires du dispositif affection longue durée (ALD). Comme ce sont déjà eux qui souffrent le plus de ces coûts, leur situation va se dégrader. Leur peine ne s'arrêtera pas là puisqu'une réforme entendant réduire l'accès et le maintien dans le dispositif ALD est à l'étude."

Franchises : la tentative de passage en force dénoncée et largement combattue

[France Assos santé](#)

[FNATH](#)

[MG France](#)

les organisations syndicales et des usagers membres du Conseil de la CNAM
[communiqué commun](#)

l'article d' AUDACE 53

AUDACE53 l'avait annoncé dès le 15 août : les franchises médicales pourraient à nouveau doubler le 1er janvier et donc QUADRUPLER par rapport à il y a 2 ans.

Un véritable scandale qui va pousser une partie de la population à ne plus se soigner.

Après

- le forfait hospitalier (1983 - aujourd'hui 20€/j),
- la franchise participation forfaitaire sur les consultations médicales (2005 - 1€, puis 2€ aujourd'hui)
- les franchises médicaments (2008 - 0,50€ par boîte à l'origine, 1€ aujourd'hui)
- les franchises transport sanitaire (2€ puis 4€ par trajet aujourd'hui)
- le forfait patient urgence (2022 - 19,61€)

le gouvernement s'apprêterait à DOUBLER à nouveau, donc à QUADRUPLER si l'on se réfère au 31 décembre 2023, les franchises (pas les forfaits à ce jour) :

- 2€ par boîte de médicaments
- 4€ par consultation médicale ou acte paramédical
- 8€ par trajet sanitaire, soit 16€ pour 1AR

Rappelons que les mutuelles et assurances complémentaires ont INTERDICTION de prendre en charge les montants des FRANCHISES (contrairement aux forfaits dont la charge se reporte de toutes façons sur le montant des cotisations).

C'est un véritable impôt sur la maladie que ces franchises. QUI prend des médicaments par plaisir ?

C'est une totale remise en cause du principe même de notre Sécurité Sociale qui s'appuie sur le principe "Chacun paie selon ses possibilités ; chacun reçoit selon ses besoins."

On n'est pas souffrant, on n'est pas malade par choix.
Cette nouvelle remise en cause de nos droits est insupportable.
De plus, elle risque d'être prise par décret alors que le gouvernement est potentiellement démissionnaire et qu'il va être appelé à "gérer les affaires courantes" à partir de mardi et donc n'avoir plus AUCUNE LÉGITIMITÉ pour prendre des décisions qui engagent les conditions de vie des français.
C'est un déni de démocratie.

EHPAD : ORPEA : c'est pas fini !

Les EHPAD des grands groupes privés : plus chers et moins de personnel !

[l'article](#)

RÉGULATION DES ENTRÉES AUX URGENCES PAR LE 15 : PERTE DE CHANCE ?

L'avis du Syndicat national des Professionnels infirmiers CFE-CGC

[l'article](#)

DÉSERTS MÉDICAUX

**le choix de la Région Centre Val de Loire : des centres de santé plutôt que des
maisons de santé libérales**

[l'article](#)

CENTRE DE SANTÉ UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE

un pas vers le financement des centres de santé par le seul paiement à l'acte

[communiqué](#)

C'EST L'AUTOMNE : LES HÔPITAUX ET EHPAD EN PLEIN BROUILLARD

[l'article](#)

Culture et santé :

le beau cancer de et par Brigitte Fontaine

[l'enregistrement](#)

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.o>



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant – 45120 Chalette sur Loing – Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@sf.fr

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87

Site : <https://coordination-defense-sante.org/> Facebook Mastodon Bluesky

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org